

BILAN MI-ÉTAPE PLANIFICATION STRATÉGIQUE - MONTRÉAL 2030

L'Office de consultation publique de Montréal est un acteur incontournable de la démocratie participative montréalaise. À l'occasion du bilan mi-étape de la planification stratégique Montréal 2030, nous retraçons ici quelques faits saillants de la **contribution de l'OCPM à la réalisation à l'orientation clé : Démocratie et participation pour la période 2020 à 2025**.

Entre 2020 et 2025, l'OCPM a réalisé 30 consultations publiques. En plus de ces consultations mandatées formellement par le conseil municipal, de nombreux événements ont aussi permis de faire connaître l'Office, de consolider les liens avec les citoyens et citoyennes, et de creuser les réflexions sur ses pratiques dans une perspective d'innovation continue. Un des moments forts fût sans doute la célébration des 20 ans de l'Office en 2022 et la rétrospective de la contribution de l'OCPM à la démocratie montréalaise depuis sa création en 2002.



L'orientation clé « Démocratie et participation » dans la planification stratégique Montréal 2030 se décline en quatre priorités. Pour chacune d'elles les principales actions et réalisations de l'OCPM pour la période 2020 à 2025 seront exposées. Puisque la participation publique appelle à explorer de nouvelles approches et à créer des liens entre acteurs, les initiatives de l'OCPM dans l'orientation clé « Innovation et créativité » et sa priorité de valoriser Montréal comme laboratoire vivant et ville de savoir seront également présentées.

Priorité #10 – Première partie

Accroître la participation et l'engagement des citoyennes et citoyens à la vie publique municipale

L'OCPM a rejoint près de 80 000 personnes au cours des cinq dernières années !

Nombre de contributions citoyennes	23 930
Nombre de participants en salle	6 621
Nombre de participants aux activités en ligne	49 014
Nombre de personnes rejointes	79 565

Le nombre de personnes rejointes constitue la somme des contributions et des participants en salle et en ligne. La classification de ces données a pu varier selon les années pouvant amener de légères imprécisions dans le calcul. Le système de comptabilisation ne permet pas de déterminer le nombre de personnes uniques

Répartition territoriale des 30 consultations publiques mandatées par le conseil municipal entre 2020 et 2025.



2022 : le 20^e anniversaire de l'Office

Le 20^e anniversaire de l'Office de consultation publique de Montréal a marqué un moment fort pour la démocratie montréalaise, avec plusieurs activités dont la parution d'un cahier spécial dans *Le Devoir* soulignant le rôle essentiel de l'organisme depuis deux décennies. Ce cahier a mis en lumière la capacité de l'OCPM à rejoindre un nombre croissant de personnes et d'organismes pour recueillir leurs opinions sur des projets municipaux, et son influence qui s'étend au-delà de Montréal, inspirant notamment la création de l'Office de participation publique de Longueuil en 2022. Le conseil municipal a réaffirmé cette importance par une déclaration officielle en 2022 et un engagement à maintenir les conditions nécessaires à son fonctionnement, incluant un financement bonifié.

Les célébrations ont rassemblé près de 200 participants lors d'un événement organisé en collaboration avec Villes Régions Monde, autour de neuf thèmes illustrant les multiples facettes des démarches consultatives. Les échanges ont confirmé que pour accroître la participation et l'engagement des citoyennes et citoyens, l'OCPM doit continuer d'innover, développer des outils favorisant la prise de parole, notamment celle des personnes moins habituées à s'exprimer. Une table ronde virtuelle sur l'avenir de l'OCPM et du Conseil du patrimoine, ainsi que des conférences avec des experts, ont enrichi la réflexion sur la démocratie participative et son évolution dans la métropole.

Approche « Aller vers »

L'OCPM privilégie la rencontre directe avec les citoyennes et citoyens en diversifiant les moyens de participation et en allant à leur rencontre. Cette approche « aller vers » est au cœur de ses pratiques, à tous les niveaux. Par exemple, tenir des kiosques d'information lors d'événements rassembleurs comme ce fut le cas virtuellement durant la pandémie avec « la Caravane de la démocratie » à Saint-Léonard en 2021, ou encore durant de nombreux kiosques dans des parcs à l'aide de notre équipe de stagiaires en 2023, ou plus récemment au Forum Social Mondial des Intersections et au Festival des Saveurs interculturelles de Saint-Michel en 2025. Lors des activités d'interceptions, l'Office se rend à la rencontre des citoyens dans une diversité de lieux publics, comme les stations de métro, parcs, bibliothèques, etc.

Publication du cahier de l'OCPM : la servitude de conservation, 2021

Afin d'outiller les Montréalaises et Montréalais, l'OCPM publie à l'occasion des cahiers spéciaux pour approfondir des enjeux liés à la participation publique. Le cahier « Servitude de conservation », publié en 2021, porte sur les outils permettant aux acteurs privés de contribuer à la préservation du patrimoine, à la protection des milieux naturels et du patrimoine bâti. En favorisant la négociation et la coresponsabilité entre citoyens, organismes et pouvoirs publics, il illustre une approche démocratique où la participation active devient un levier essentiel pour bâtir une ville durable et inclusive.

Priorité #10 – Deuxième partie

Positionner les citoyennes et citoyens ainsi que les acteurs locaux, au cœur des processus de décision.

À travers les consultations publiques de l'OCPM et les **recommandations** qui en découlent, nous observons comment les citoyennes et citoyens ainsi que les acteurs locaux s'inscrivent directement au cœur des décisions, notamment celles qui concernent les politiques publiques.

Par exemple, entre 2021 et 2025, nous estimons que la **terminologie autour de l'abordabilité** du logement a profondément évolué sous l'influence des consultations publiques. Le Projet de ville (2021) évoquait l'abordabilité de manière marginale et préventive, sans engagement fort. La consultation Réflexion 2050 (2023) a révélé que cette question était la principale préoccupation citoyenne, imposant un virage dans le discours. Le Projet de PUM (2024) reconnaît la crise du logement et introduit la notion d'« offre hors marché », tandis que le rapport de l'OCPM (2025) prescrit des mesures concrètes pour contrer la spéculation et protéger les ménages. Enfin, le PUM adopté (2025) consacre l'abordabilité comme un objectif structurant, en visant l'accroissement du patrimoine collectif et le soutien aux populations vulnérables. Cette évolution illustre l'impact direct des consultations sur la formulation des politiques publiques.

La consultation publique menée par l'OCPM sur le **racisme et la discrimination systémique** a aussi joué un rôle déterminant dans l'évolution des politiques municipales. En donnant la parole à une diversité de citoyens et d'organismes, elle a permis de documenter l'ampleur des enjeux et d'appuyer la création du poste de commissaire à la lutte contre le racisme et la discrimination systémique en 2022, une des recommandations du rapport. Cette démarche a contribué à inscrire l'équité et l'inclusion parmi les orientations stratégiques de la Ville, renforçant ainsi la transparence et la légitimité des décisions publiques.

Parmi les quelques exemples concrets que nous pouvons cibler dans la période 2020-2025, il faut souligner l'impact de l'OCPM dans la **mise en place de pratiques novatrices**. Lors de la consultation Louvain-Est en 2021, portant sur un site de près de 8 hectares dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, la commission avait recommandé la création d'une Fiducie d'Utilité Sociale pour garantir la pérennité de la vocation du projet. Cette recommandation a trouvé écho dans le projet en cours : en juin 2024, la Ville de Montréal a conclu une entente de collaboration avec la Société de développement Écoquartier Louvain (SDÉL), un organisme à but non lucratif fondé par la communauté pour développer le site en écoquartier. L'entente prévoit la mise en place de cette fiducie, une solution innovante qui assure que le patrimoine de l'écoquartier sera préservé à perpétuité pour le bénéfice collectif, tout en encadrant les transactions immobilières et la gouvernance partagée entre la Ville et la SDÉL.

Priorité #11 – Première partie

Offrir une expérience citoyenne simplifiée, fluide et accessible à toutes les citoyennes et tous les citoyens.

Entre 2020 et 2025, l'OCPM a poursuivi ses efforts pour **offrir des démarches inclusives et accessibles** au cœur de sa mission de garantir une participation citoyenne ouverte et représentative.

Afin d'entendre la parole de la plus vaste diversité de citoyen possible, l'OCPM a continué de proposer des méthodes de consultations qui permettent de les rejoindre. Ces méthodes sont toujours ciblées spécifiquement selon la nature du mandat qui nous est confié et les enjeux qui lui sont propres. Ainsi, pour Namur-Hippodrome l'OCPM a par exemple organisé des ateliers de concertation thématiques et un forum citoyen avec conférences internationales et ateliers créatifs. En 2022, la démarche Réflexion 2050 a multiplié les canaux : plateforme de discussion en ligne, forums citoyens avec ateliers créatifs, collecte terrain dans 17 arrondissements, et un volet artistique et culturel (expositions, mapping créatif, parcours urbains) pour rejoindre les jeunes, les familles et les publics éloignés.

En 2024, la consultation PUM 2050 a poursuivi dans cette voie en organisant des groupes de discussion ciblés de différents groupes ayant des réalités diverses :

- Personnes à mobilité réduite
- Personnes ayant une déficience intellectuelle
- Personnes malvoyantes
- Personnes malentendantes
- Personnes LGBT+
- Femmes
- Personnes âgées
- Nouveaux arrivants
- Autochtones

Ces groupes ont été rencontrés dans le cadre de **discussion ciblés**, organisés en présentiel, en ligne ou dans des locaux communautaires, afin de recueillir leurs perceptions et leurs propositions pour améliorer l'accessibilité et l'inclusion dans l'espace urbain. La publication du rapport a été l'occasion de produire le « **cahier complémentaire : pour une ville inclusive** » qui peut servir à différents services de la Ville de Montréal et à d'autres utilisateurs qui cherchent à favoriser l'inclusion en réduisant les difficultés que rencontrent certaines personnes dans l'espace urbain.

Grâce à des partenariats avec Metalude et Concertation Montréal, des **jeunes** ont pu partager leur vision de la ville de demain à travers des activités qui les projetaient à Montréal en 2050.

Enfin, la consultation sur l'itinérance et la cohabitation sociale a permis à l'OCPM d'innover tant dans les formats de consultations que dans les stratégies de mobilisation. La commission s'est en effet rendue sur le terrain dans différents quartiers, où 52 rencontres ont été organisées durant la phase de préconsultation, laquelle a permis de mieux cerner les enjeux. Elle a également tenu

des **auditions mobiles** dans des refuges et campements pour entendre la voix des premières personnes concernées par la situation ou encore des **séances d'audition « sans rendez-vous »**, favorisant la participation libre en respectant le rythme de chacun. Malgré des enjeux sensibles, des conversations citoyennes ont pu générer des espaces de dialogue sereins entre les différentes parties prenantes. L'OCPM a également fait preuve d'une grande ouverture sur les formats de contributions accessibles (audio, vidéo, graphiques) afin de favoriser l'expression d'une grande diversité de voix en plus de rendre l'expérience de consultation fluide. Cette démarche a été amplifiée par des **approches créatives** comme la présentation d'une activité théâtrale et une exposition BD, permettant d'aborder ces enjeux avec sensibilité et empathie.

Ces initiatives démontrent l'engagement de l'OCPM à offrir une expérience citoyenne accessible à toutes et tous, en diversifiant les formats et en réduisant les barrières à la participation. Pour l'ensemble de ces activités, une forte attention a été portée à la transmission de l'information au public à travers une myriade de canaux de communications allant des réseaux sociaux à l'affichage sur des babillards dans l'espace public et des communications via les réseaux de partenaires ciblés.

Priorité #11 – Deuxième partie

Contribuer à réduire la fracture numérique.

Depuis 2020, l'OCPM a intégré de manière systématique la webdiffusion en direct et en différé de ses séances publiques de consultation. Cette évolution a considérablement amélioré l'accessibilité des activités pour toutes et tous. Les pratiques de l'Office maintiennent une participation en présentiel avec des rendez-vous pour des séances de consultations publiques dans les quartiers qui sont annoncés par distribution postale. Cela assure entre autres la participation de celles et ceux qui n'ont pas adopté les technologies de l'information numériques. Lors de la consultation de Louvain Est, réalisée en pleine pandémie, l'OCPM a mis en place des **dispositifs adaptés** : il était possible de recevoir une trousse d'information sur le projet par la poste.

En outre, l'OCPM prend soin de s'assurer qu'il soit toujours possible de **participer à distance** aux consultations en communiquant par visioconférence ou par téléphone lors des périodes de questions et des auditions devant les commissaires. Le téléphone permet de réduire la fracture numérique puisque l'accès à un ordinateur ou à internet n'est pas requise pour s'exprimer. La « tempête du siècle » du 17 février 2025, avec ses 72 cm de neige a permis d'illustrer notre **agilité** : malgré des déplacements quasi impossibles, nous avons offert la participation à distance à une séance d'audition des opinions sur l'itinérance et sur les 18 auditions prévues, une seule personne a dû annuler sa participation.

Priorité #12

Miser sur la transparence, l'ouverture et le partage des données ainsi que l'appropriation des technologies émergentes pour améliorer la prise de décision individuelle et collective

L'OCPM a la responsabilité d'offrir des mécanismes de consultation crédibles, transparents et efficaces. C'est pour cette raison que l'ensemble de la documentation de toutes les consultations est disponible en tout temps sur son site internet. L'ensemble des communications publiques stipulent la possibilité pour les citoyennes et les citoyens de s'informer en ligne dans la section documentation des consultations sur le site internet et durant les activités. Chaque fois, un classeur comprenant toute la documentation imprimée est disponible pour consultation sur place.

La systématisation de la formule hybride, qui comprend la webdiffusion et l'utilisation de plateformes numériques interactives pour déposer son opinion ou répondre à un court questionnaire thématique, contribue à améliorer et simplifier la participation citoyenne. Elle permet parfois de recueillir un grand nombre de réponses auprès de personnes ayant moins tendance à participer en salle à nos travaux.

Priorité #16

Propulser Montréal comme laboratoire vivant et ville de savoir en favorisant les maillages entre l'administration municipale, le milieu de l'enseignement supérieur, les centres de recherche et les acteurs de la nouvelle économie montréalaise ainsi qu'avec les acteurs et réseaux de villes à l'international.

Toujours à l'avant-garde des meilleures pratiques en participation publique, l'OCPM entretient de **nombreux liens** avec la société civile, les universités et les organisations publiques pour expérimenter et innover dans ses processus. Cette priorité de planification stratégique ne traite pas spécifiquement de démocratie mais agit à titre de catalyseur qui permet son amplification.

L'OCPM créer des occasions de faire connaître sa mission et renforcer la culture démocratique à Montréal en collaborant chaque année activement avec le **milieu universitaire** à travers des conférences, des animations en classe et des panels auprès de différentes facultés de l'université McGill, UQÀM, l'ENAP et de l'UdeM notamment.

En collaboration avec le CRIEM, l'Office a organisé l'événement « Densifications urbaines – Pluralités socioécologiques » en 2023, créant un espace de réflexions entre chercheurs et praticiens sous forme d'une journée de conférences, tables-rondes et ateliers ouverts à tous et toutes.

Afin de valoriser la parole citoyenne et de créer un portrait du quartier Peter-McGill, le CRIEM et la table de quartier Peter-McGill ont créé le projet « Raconte-moi Peter McGill » dans lequel l'OCPM collabore.

L'OCPM s'associe également avec les chercheurs du projet LEXIS, partenariat de recherche consacré à l'étude des conditions de la participation citoyenne à la définition des lois. Des projets sont en discussion et pourront être développés dans les prochaines années.

Dans cette perspective de collaboration entre pairs est née l'initiative du Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) à l'hiver 2024, à l'effet de mettre sur pied une **communauté de pratique en participation publique**, nommée B3P, Bonnes pratiques de participation publique dans laquelle l'OCPM s'implique. Cette communauté est destinée à encourager des échanges réguliers sur les pratiques et les grands enjeux de la participation publique entre divers acteurs municipaux et gouvernementaux.

Enfin, l'OCPM contribue activement au rayonnement international de Montréal en matière de participation publique grâce à ses liens avec des réseaux mondiaux et des collaborations stratégiques.

Membre de l'Observatoire international de la démocratie participative (OIDP) depuis 2004, l'Office participe régulièrement à ses congrès (2021, 2022, 2023) ainsi qu'aux échanges virtuels. L'OCPM a pris part au Forum urbain mondial d'UN Habitat, à la conférence nord-américaine de l'IAP2, aux Rencontres nationales de la participation en France, et à la Semaine européenne de la démocratie locale au Portugal, en plus de présenter ses pratiques lors des Entretiens Jacques Cartier. L'Office entretient également des échanges avec le réseau Metropolis et des villes européennes sur des enjeux tels que la transition écologique, l'inclusion et la gouvernance participative. Ces partenariats, renforcés par des colloques universitaires et des rencontres interdisciplinaires, positionnent Montréal comme un laboratoire vivant et une ville de savoir, tout en favorisant le partage des meilleures pratiques en démocratie participative.

Priorité #13

Faire de Montréal une métropole de réconciliation avec les peuples autochtones en favorisant l'accès à la participation et aux services municipaux, et en faisant avancer la réconciliation au Québec, au Canada ainsi qu'à l'international

L'OCPM a déployé des efforts pour inclure les communautés autochtones dans ses démarches de consultation entre 2020 et 2025.

La consultation sur le Plan directeur d'aménagement du site de l'ancien Hôpital Royal Victoria et de l'Institut Allan Memorial avait en outre permis d'**entendre la voix** de personnes autochtones, y compris concernant la présence soupçonnée de sépultures sur le site. La commission a pu entendre le groupe des Kanien'keha:ka Kahnistensera (Mères mohawks), notamment en langue mohawk, lors d'une séance d'audition des opinions en novembre 2021. L'OCPM s'est adjoint les

services d'une traductrice lors de la transcription de la séance afin de rendre accessible au public leurs propos.

Dans le cadre des consultations Réflexion 2050 et du Plan d'urbanisme et de mobilité 2050, l'Office a établi des partenariats avec le RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal et organisé un **atelier spécifique** réunissant des représentants des Premières Nations afin d'aborder des enjeux tels que le logement, l'occupation du territoire et l'environnement. Réalisée en partenariat avec l'Institut du Nouveau Monde, une activité a réuni des personnes représentant plusieurs nations autochtones (Anichinabés, Eeyou, Kanien'kehà:ka, Mi'gmaq, Ojibwe, Wendats) ainsi que des Inuits. Ces initiatives contribuent à la réconciliation en offrant des espaces de dialogue adaptés et inclusifs. L'OCPM a également accompagné le Service de l'urbanisme et de la mobilité dans ses démarches auprès du conseil Mohawk pour lui présenter le projet de PUM.

Pour la consultation sur l'itinérance et la cohabitation sociale, la commission s'est déplacée pour aller visiter et **rencontrer des ressources** pour personnes autochtones. Des personnes représentant les ressources destinées à ces communautés se sont également exprimées dans la phase d'expression des opinions contribuant à une analyse approfondie de la situation. Ces éléments font l'objet d'une attention distincte et de recommandations spécifiques dans le rapport de l'OCPM concernant notamment l'importance de la co-construction des initiatives les concernant avec des personnes et des organisations autochtones.

Ce rapport a mis en relief que les personnes autochtones et inuites sont surreprésentées parmi la population en situation d'itinérance à Montréal, ce qui reflète des inégalités structurelles et des parcours marqués par la marginalisation. Le rapport souligne que leurs besoins dépassent l'accès aux services de base : ils requièrent des approches de **sécurisation culturelle**, incluant des espaces respectueux des traditions, des pratiques et des langues, afin de favoriser la confiance et l'inclusion dans les dispositifs d'aide.

Conclusion

Au terme de ce bilan mi-étape, il apparaît que l'Office de consultation publique de Montréal contribue de manière tangible à l'atteinte des priorités stratégiques de Montréal 2030. Par ses pratiques inclusives, ses démarches innovantes et son engagement constant à rejoindre une diversité de voix, l'OCPM a favorisé une participation citoyenne élargie et influencé des décisions structurantes pour l'avenir de la métropole. Cette dynamique s'inscrit dans une trajectoire de progrès continu : en poursuivant nos efforts et en approfondissant nos partenariats, nous visons d'autres réalisations d'ici 2030, afin que Montréal demeure un modèle vivant de transparence, d'inclusion et d'innovation démocratique.

